

leurs portes de petits cercueils, et on leur indique avec complaisance l'endroit où ils doivent être enterrés. L'intimidation remplace la persuasion. Les officiers de police sont impuissants déjà à défendre les individus qui réclament leur protection et pour veiller à la sécurité de certaines propriétés. Il leur faut, afin d'assurer leur propre sécurité, se renfermer dans des cabanes de fer qui mettent les occupants à l'abri des coups de feu; il est donc évident qu'on est à la veille d'une lutte sanglante entre l'Irlande et l'Angleterre, et s'il est impossible de prévoir le résultat de ces désordres, il est plus aisé d'affirmer que dans tous les cas, la misère irlandaise n'en sera pas soulagée, car elle tient à des causes autres que la trop grande élévation du prix des loyers, qui d'ailleurs, étant généralement impayés, ne peuvent pas, logiquement, avoir une réelle influence sur la détresse du pays. Ce n'est pas parce que les fermiers deviendront propriétaires, que les moissons seront abondantes, et ce n'est pas davantage parce que l'Irlande se gouvernera à sa fantaisie que ses habitants en seront plus riches.

Si les Home-Rulers, aussi bien que le land-league, employaient leur influence et les fonds dont ils disposent à réveiller l'industrie, à fournir aux pêcheurs de solides bateaux remplaçant leurs embarcations pourries impropres à aller à la mer: si l'émigration était favorisée afin de diminuer une population qui se multiplie trop facilement pour le sol sur lequel elle vit, il y aurait du moins quelques chances d'améliorer un état de choses très pénible, au lieu de l'aggraver par des excitations à l'émeute, dont la répression entraînera des catastrophes incalculables et malheureusement très prochaines.

NOS GRAVURES

La musique du 65ème régiment

Nos lecteurs aimeront à voir ce corps de musique populaire, et ceux qui connaissent son habile directeur, M. E. Lavigne, le reconnaîtront facilement. Notre artiste le représente jouant au jardin Viger, où pendant l'été il a fait les délices d'une foule enthousiaste. Il est incontestable que ce corps de musique, plus vulgairement connu sous le nom de Bande de la Cité, est digne de sa réputation. Les musiciens qui le composent sont presque tous des artistes, des hommes de cœur et d'énergie qui travaillent, se conduisent bien et cherchent à faire honneur au nom canadien. Ils sont fiers d'appartenir au premier corps de musique du Canada et ils comprennent la responsabilité que leur réputation leur impose.

Le terrain de l'Exposition

Cette gravure nous dispense de faire une description du terrain de l'exposition et de ses bâtisses, pavillons, restaurants, kiosques, etc. La semaine dernière a été consacrée, comme on sait, à l'exposition industrielle et horticole. Beaucoup de personnes ont été déçues, en arrivant sur le terrain, de ne pas voir les animaux. Elles ne pouvaient comprendre la raison d'un pareil arrangement et repartaient très mécontentes. Elles étaient venues de loin pour tout voir et le principal manquait. Le fait est que c'est un singulier arrangement difficile à expliquer et qui a induit en erreur et mécontenté des milliers de personnes.

Tournoi d'échecs à Wiesbaden

Le tournoi de Wiesbaden (Allemagne) qui a réuni seize joueurs, dont sept ou huit étaient des lauréats des tournois précédents, a été extrêmement brillant; il a été suivi avec beaucoup d'intérêt, non seulement par le grand nombre de spectateurs qu'il avait attirés, mais aussi par les amateurs du monde entier.

La lutte a été commencée le 4 juillet; chaque concurrent devait contester une partie contre tous les autres et devait

jouer deux parties par jour à raison de vingt coups par heure. Le programme a été suivi, car le tournoi a été terminé le 12 juillet; en huit jours, il a été joué 120 parties!!

CERCLE AGRICOLE

La convention Nationale du 24 juin dernier porte ses fruits. On se rappelle sans doute que, dans son rapport à la convention, M. Lesage suggéra l'idée de former dans chaque paroisse de la province des cercles agricoles, dont le but serait de stimuler l'étude de l'agriculture. Grâce à son curé, M. l'abbé T. Montminy, la paroisse de St-Agapit vient d'être dotée d'un de ces cercles qui peuvent et doivent jouer un si grand rôle dans l'avenir de notre pays. Le club St-Isidore, tel est le nom de ce cercle, se réunira deux fois par mois. Des conférenciers, désignés par M. le curé, y donneront des conférences. La première réunion a eu lieu dimanche dernier. M. l'abbé Montminy a donné une causerie sur la situation des cultivateurs de l'Irlande, de la France et de la Belgique, comparée à celle des Canadiens-Français. La salle était littéralement remplie.

Nous ne pouvons trop féliciter M. l'abbé Montminy et ceux qui l'ont si bien aidé, du trouble qu'ils se donnent pour le développement de l'agriculture. Grâce à l'exemple donné par les paroissiens de St-Agapit, nous verrons bientôt des cercles semblables au Club St-Isidore, se former dans toutes les principales paroisses de la province. Le résultat des réunions bimensuelles et des conférences sera une amélioration considérable dans notre manière de cultiver.

Dimanche, le 19 septembre, M. le Dr Dionne, donnera devant le Club St-Isidore, une conférence dont le sujet sera: "Le rôle du cultivateur dans la société; défauts du cultivateur canadien; moyens à prendre pour relever l'agriculture."

Les nouvelles d'Europe ne sont pas rassurantes.

La démonstration navale des grandes puissances n'a pas eu l'effet désiré. Les Albanais ont pris possession de Dulcigno, et il paraît évident que les puissances vont être obligées d'avoir recours à la France pour faire livrer au Montenegro le territoire promis.

En France, une autre crise ministérielle vient d'éclater. M. de Freycinet a donné sa démission comme premier ministre après une discussion violente relative à l'expulsion des congrégations religieuses. On croit qu'il sera remplacé par M. Jules Ferry.

Un numéro de journal ne suffirait pas à reproduire les mots pleins de finesse et les phrases à double entente de Talleyrand. Ce ne serait, du reste, que rafraîchir la mémoire du lecteur. Je me contenterai de citer un mot bien connu et qui prouve jusqu'à quel point le célèbre diplomate était maître de lui-même.

Au retour de la campagne de Dresde, Napoléon, ayant aperçu Talleyrand à son lever, lui dit de rester, qu'il avait à lui parler, et l'apostropha de la sorte:

—Que venez-vous faire ici? Me montrer votre ingratitude... Vous affectez d'être d'un parti d'opposition. Vous croyez peut-être que, si je venais à manquer, vous seriez membre d'un conseil de régence? Si j'étais malade dangereusement, je vous le déclare, vous seriez mort avant moi!

Alors, avec autant de grâce que de quiétude, Talleyrand répondit au maître irrité:

—Je n'avais, pas besoin, Sire, d'un tel avertissement pour adresser au ciel les vœux les plus ardents pour la conservation des jours de Votre Majesté!

—M. Le Query, un des rares vétérans de 1812, vient de mourir à Saint-Hyacinthe à l'âge de 87 ans.

MONUMENT DE SALABERRY

Sur l'invitation de M. Dion, secrétaire du "comité de Salaberry," plusieurs membres de la presse, quelques artistes et amis des beaux arts, se réunissaient au No. 30, rue Notre-Dame, pour examiner le modèle du monument de Salaberry, ainsi que la statue qui représente le vaillant colonel dans son costume de voltigeur. Cette statue est l'œuvre de notre habile sculpteur, M. L.-P. Hébert, élève de M. Nap. Bourassa.

La statue, haute de deux pieds, représente le colonel debout, les mains appuyées sur la poignée de son sabre.

La pose de la tête est remarquable et les traits de la figure sont d'une ressemblance extraordinaire.

La base est d'une grande simplicité, mais très élégante dans sa forme. Elle appartient au style dorique avec écussons portant les armes de la famille du héros, celles de Chambly et de la province de Québec. Sur la face principale est inscrit: "Au héros de Chateauguay, 26 octobre 1813."

Au bas de cette inscription est un trophée composé du drapeau des voltigeurs, d'une branche de laurier et d'une couronne. Le tout, exécuté en grand, aura une hauteur de 22 pieds et de 27 pieds y compris le tertre.

COLONISATION

Nous lisons dans le *Provincial* de Québec:

Un mandement de Mgr l'archevêque de Québec au sujet de la colonisation a été lu au prône de toutes les églises de cette ville, dimanche, le 12 courant.

Avec le patriotisme qui le distingue, Mgr l'archevêque s'est mis à la tête du mouvement qui se fait sentir en faveur de la colonisation depuis quelque temps.

L'autorité religieuse a compris que le seul moyen d'arrêter le flot d'émigration des canadiens aux Etats-Unis, était d'encourager la colonisation de nos riches vallées.

Malheureusement, l'état des finances de notre province ne permet pas au gouvernement d'accorder des sommes d'argent suffisantes pour donner au mouvement un nouvel élan.

En fondant une vaste société de colonisation, qui aura des ramifications dans tout l'archidiocèse de Québec, Mgr l'archevêque veut remédier à cet inconvénient.

Comme nous l'avons annoncé déjà, la société aura son siège principal à l'archevêché de Québec.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* du 31 août:

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que l'infatigable curé de Mont-Carmel, le Révd Messire de Carufel, activement secondé par son vicaire, le Révd Messire Grenier, touche enfin à la réalisation de son projet de colonisation des territoires du St-Maurice.

Ces deux dignes prêtres partent aujourd'hui même avec 80 colons, de Mont-Carmel, St-Maurice et des environs, pour aller jeter les bases d'une paroisse nouvelle sur les bords de la rivière Mekinac. Chaque colon emporte avec lui les provisions et les instruments nécessaires pour commencer immédiatement à défricher.

Comme nous l'écrivait le digne curé de Mont-Carmel, le premier travail de ces braves pionniers sera d'élever au milieu de la forêt une bâtisse qui servira de chapelle à la colonie, puis, après avoir fait à Dieu la première part, chacun travaillera avec plus de courage pour lui-même, à l'ombre de la croix qui console et fortifie.

Nous n'avons pas à douter du succès d'une entreprise qui commence sous de pareils auspices; ce succès est garanti par l'exemple de nos pères qui n'avaient point d'autre manière de faire de la colonisation.

Le Révd Messire Grenier demeurera jusqu'au mois d'octobre avec les colons pour les aider de ses conseils et de ses encouragements.

Notre gouvernement provincial qui a

eu, à la dernière session, la bienveillance d'accorder une certaine somme pour l'exploration du territoire choisi pour le nouvel emplacement, verra sans doute avec plaisir que cet argent a été judicieusement employé et n'a pas tardé à produire d'excellents résultats.

Honneur aux colons de St-Maurice!

RÉVERIE

Dieu a fait la vie douce aux hommes, eux seuls l'ont gâtée. Jugeons-la avec l'enfance du cœur et des sens; notre jeune passé portera contre nous une triste accusation en même temps qu'il justifiera le créateur. Avant que l'abus des passions eût corrompu en nous les joies fraîches et pures, avant que la société nous eût gâté de ses liens, étouffés dans ses froides étreintes, avant que nous eussions déshérité l'avenir en voulant tout connaître, oh! les campagnes étaient belles! les rayons du soleil nous arrivaient carressants; l'air avait d'invincible mélodies, de suaves et pénétrantes odeurs; tout appelait nos sympathies; Nos fronts s'épanouissaient heureux sous la paquerette de la prairie et la rose qui fleurit le buisson; depuis, ils se sont empreints d'une pâleur ascétique et fatale: la vieillesse du cœur y a jeté ses ombres froides, austères, à jamais attristantes. Et la vie, de quel éclat, de quelle grâce d'amour elle se paraît! Ce n'est pas Dieu qui a mesuré l'air, l'espace et le bonheur à l'homme; ce n'est pas Dieu qui a mis dans nos âmes cette servile dépendance de l'opinion, cet ennui qui naît de l'oubli des autres; ce désespoir, cette haine ardente et solitaire qui s'élançait et bondissait frémissante sur la trace des mépris. "Sois juste, nous a-t-il dit; ne place pas ta confiance dans les choses d'ici-bas, car elles finissent; conserve surtout la simplicité du cœur."

Hélas! comme tous, nous avons reçu les dons qui font les jours; trouvant ces dons trop à la portée du vulgaire, nous les avons dédaignés, niés; nous avons fait servir notre intelligence à demander à la vie des biens irréalisables, à nous créer des misères d'orgueil et toute de convention, et dans notre folie nous avons crié avec Job: "Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle une voix a dit: Un homme a été conçu! qu'elle ne soit pas comptée dans les jours de l'année ni dans le cercle des mois! Oh! que cette nuit soit solitaire, et que durant son silence on n'entende jamais les chants de la joie!"

Mon Dieu! tu m'as donné le sentiment du beau et du bon; tout indigne que je suis, je te bénis.

Madame A. DUPIN.

LA GARDE-ROBE DE SARAH BERNHARDT

Ou sait que Mlle Sarah Bernhardt a fait faire à Paris vingt-sept robes pour huit pièces de son répertoire, et vingt autres pour la ville, les diners, les réceptions, etc., soit au total quarante-sept pour la somme de 75,000 francs. Un joli denier. Voici la description de quelques-unes des de ces toilettes: Pour *Adrienne Lecouvreur*, robe Louis XV avec traîne en satinivoire, basques en étoffe de Chine bleue avec guirlandes de roses rouges et thé, corsage recouvert de point d'Alençon. Une autre robe est tout en soie brocart, tissu de Lyon, avec cascades de fleurs brodées sur la jupe et corsage relevé de dentelles de Bruges. Un déshabillé est tout en satin et dentelles du Languedoc. Dans *Camille* elle portera une robe de bal en satin blanc, rehaussée de magnifiques broderies de camélias sur couronne de perles brodées, avec traîne de cour. La robe s'agrafe sur l'épaule avec draperies de côté. Cette merveille ne coûte pas moins de 10,000 francs.

—Le nombre des maisons détruites par l'incendie dans les Cantons du sud-est, dépasse 130, et les pertes se montent à au moins \$100,000.